

Kaciel Béraud

## Une piqûre de rappel

J'aimerais vous parler du 10 avril 1912.

Ce jour là, mon arrière-arrière-grand-mère doit embarquer pour immigrer aux USA. Elle est enceinte de mon arrière grand-mère. Vers 18H30 à Cherbourg, elle va pour monter sur ce transatlantique, malheureusement, elle n'a pas rempli l'obligation vaccinale demandée par le bureau d'émigration. A 20H10, elle regarde partir le navire : le Titanic.

Si je suis aujourd'hui devant vous, c'est à cause de l'obligation vaccinale.

Je vais donc maintenant vous parler de la vaccination. Il y a de plus en plus de sceptiques en France. 38% de ses habitants disent ne pas croire au vaccin. Et cela va en augmentant. Ne trouvez-vous pas cela inquiétant ?

Pour pouvoir parler des vaccins, il faut déjà définir ce qu'est la vaccination. Son principe élémentaire repose sur l'introduction d'un agent pathogène mort ou atténué afin de produire une réaction immunitaire positive, c'est aussi simple que ça.

Le vaccin moderne tel que nous le connaissons remonte à 1796. C'est Edward Jenner qui a remarqué que les personnes ayant contracté une variole bénigne n'étaient pas affectées par la variole mortelle. C'est alors qu'il eut l'idée d'introduire du pus d'un variolé dans un individu sain. Le vaccin était né.

Ensuite vient le tour de Louis Pasteur de marquer l'histoire. Tout le monde connaît son épopée contre la rage et l'arrivée providentielle dans son laboratoire, de Joseph Meister, un enfant de 9 ans mordu par un chien enragé le 4 juillet 1885, lui permettant d'expérimenter son vaccin. Ce tour de force permit par la suite la création du très célèbre Institut Pasteur qui sera inauguré en 1888. Cet institut est à l'origine des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la tuberculose et bien d'autres.

Quand on tape « Obligation vaccinale » dans un moteur de recherche, l'on tombe le plus souvent sur des domaines opposés à la vaccination. C'est pourquoi il est si important de rappeler que la seule maladie à avoir été éradiquée est la variole, il y a 37 ans. Il ne faut pas oublier que cette maladie peut revenir si l'on ne maintient pas la couverture vaccinale à 95 %. Ceci est valable pour toute les maladies. Prenons comme exemple la coqueluche au Japon. Pendant que l'obligation était en vigueur, le nombre de cas ne s'élevait qu'à 370 malades et aucun décès par an. Mais juste après la levée de cette obligation, entraînant une chute de la couverture vaccinale, le nombre d'infectés a

alors bondi à 13 000, ce qui est 35 fois supérieur à ce qui était avec l'obligation. Le nombre de décès, nul jusqu'à lors, est monté à 48, pour la plupart des personnes non vaccinées ou immunodéficientes. Certaines personnes ne peuvent supporter les vaccins, il est de notre devoir de les protéger en nous faisant vacciner !

Les effets secondaires existent comme pour n'importe quel médicament. La panacée n'existe pas et n'existera jamais ! C'est pour cela que les vaccins sont soumis à des tests pour évaluer leurs taux de bénéfices/risques. Les bénéfices apportés par un vaccin seront TOUJOURS supérieurs aux risques que sa prise entraîne. Vous avez bien plus de risques de complications ou de décès en contractant la maladie qu'en utilisant son vaccin.

L'OMS finance depuis décembre des essais cliniques de grande ampleur réalisés en Guinée, pour créer un vaccin extrêmement prometteur contre Ebola. Si une nouvelle épidémie apparaissait, on serait prêt à y répondre. Les populations concernées prennent ces campagnes très au sérieux et comme des opportunités pour améliorer leurs conditions sanitaires.

Ce qui est souvent remis en cause dans un vaccin, c'est l'adjuvant. Il sert à créer une inflammation au niveau de la zone d'injection. Il stimule le système immunitaire ; les agents pathogènes morts ne créent aucune réaction de la part de nos défenses biologiques. Le plus courant est le sel d'aluminium, souvent accusé de provoquer chez certains individus des symptômes et douleurs vagues. N'en déplaise aux opposants des adjuvants aluminiques, aucune causalité n'a été découverte à ce jour.

Certaines rumeurs totalement infondées parcourent encore le monde grâce aux réseaux sociaux et internet en général. L'une des plus connue et des plus absurdes serait que les vaccins provoquent l'autisme. Ce qui est totalement faux. Nous connaissons mal l'origine des troubles autistiques mais jamais aucun lien de causalité n'a été démontré. Cela vient d'une étude douteuse d'un chirurgien britannique qui ne s'est appuyé sur aucune statistique et sur un échantillon de 12 individus, ce qui est ridicule !

Une autre rumeur dit que le corps peut se défendre sans l'aide des vaccins. En général, c'est vrai. Nous avons créé les vaccins parce que beaucoup de maladies peuvent être mortelles ou causer de graves séquelles. Dans certains cas, nous ne pouvons pas nous défendre contre la maladie en question, comme le tétanos. Ce bacille produit une toxine en quantité nettement supérieure à ce que le corps peut supporter. Le tétanos ne sera jamais éradiqué puisqu'il vit dans la terre sous forme de spores et en moyenne, un échantillon sur deux de terre est contaminé. Le seul moyen de se défendre contre le tétanos est le vaccin et rien d'autre.

Beaucoup de maladies nous paraissent lointaines, dépassées, comme la rage, la diphtérie, la rougeole, la rubéole et j'en passe. Pourtant elles sont toujours présentes et sont toujours aussi dangereuses. Il est vrai qu'il est difficile de se vacciner contre quelque chose que nous ne connaissons pas ou plus. Pourtant le danger est toujours présent. S'il y avait arrêt de la vaccination, même partiel, de nombreuses maladies éliminées en France ressurgiraient et créeraient de grandes épidémies comme celle de la grippe espagnole tuant plus que toutes les guerres réunies. La rougeole revient en force en Europe à cause d'une couverture vaccinale trop faible. Des décès sont déjà à déplorer malheureusement. Trouvez-vous raisonnable de mettre la vie de vos enfants en danger alors qu'il existe un vaccin efficace et totalement remboursé ?

Aujourd'hui, seulement trois vaccins sont obligatoires en France, contre le tétanos, la poliomyélite et la diphtérie. Tous les autres sont recommandés pour toute la population.

La difficulté, c'est la pénurie de ces vaccins obligatoires, ils ne sont plus trouvables seuls. Vous devez donc faire des vaccins combinant des obligatoires et des recommandés pour compléter l'obligation. Les laboratoires pharmaceutiques en sont responsables, pensant à un rendement plus grand grâce à un coût plus faible. Notre santé est devenue un commerce. Pourtant c'est bien une chose avec laquelle on ne peut jouer ! Pour remédier à cela, certains proposent la levée de l'obligation vaccinale, ce qui ferait chuter automatiquement la couverture vaccinale. D'autres sont en faveur de l'obligation pour les 11 vaccins qui permettrait de protéger une génération entière et par la suite, de diminuer les mesures. Cette seconde option est soutenue par le Ministre de la santé. La prise en charge par la sécurité sociale serait bien évidemment intégrale.

Refuser un vaccin, c'est accepter d'être un danger pour soi-même et la société. Le droit de vivre en bonne santé est un droit universel. En refusant la vaccination, vous retirez ce droit à vos semblables.

C'est pour cela qu'il faut continuer de vacciner et de financer les recherches pour de nouveaux vaccins contre de nouvelles maladies, telles qu'Ebola, le virus Zika, le SIDA, ou même contre certains cancers. La science avance, nous évoluons et les virus aussi. Ce combat auquel certains chercheurs ont voué leur vie ne sera jamais fini et c'est un devoir de le continuer.